



Vie de quartier Centre - Ville

Le 12 novembre 2025 à 19H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Laëtitia SORNET

Participants : 35 participants dont 1 à distance, en présence de la co-présidente habitante **Anne Marie KUHN**, le co-président élu **Romain DUPEYROU**, l'adjoint au maire à la Vie Participative **Philippe TERRASSIN** l'adjoint au maire en charge de l'espace public **Dominique SIX**, le conseiller municipal délégué à la mobilité **Hervé GERARD**, le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne **Karl BRETEAU**, l'adjoint au maire en charge des affaires sociales **Nicolas VIDEAU**, la chargée de mission gestion urbaine de proximité **Soizic PAUTRET**, la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Laëtitia SORNET**, la responsable du service Proximité et Relations aux Citoyens **Irene TOSI**.

Excusé : Thibaud Hébrard, adjoint au maire élu en charge de l'urbanisme, développement durable

- 1. Cadre de vie**
- 2. Animations**
- 3. Lab'2025-2027**
- 4. Les rendez – vous à retenir**
- 5. Temps d'échanges**

1. Cadre de vie

Les dispositifs pour la réhabilitation de l'habitat privé

Les élus présents excusent Thibault Hébrard. Une présentation succincte des dispositifs est réalisée. S'il y a des questions précises sur ce sujet, il pourra être reprogrammé.

Les dispositifs pour la réhabilitation de l'habitat privé

1. Rénovation des bâtiments : des dispositifs financiers coordonnés par Niort-Agglo
2. Rénovation des façades : un Plan Façades porté par la Ville
3. Quelques autres dispositifs pour la lutte contre l'habitat dégradé



niort agglo
Agglomération du Niortais



1. Rénovation des bâtiments : des dispositifs financiers coordonnés par Niort agglo

■ Un PIG (Programme d'Intérêt Général) sur les 40 communes de l'Agglo

■ Une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat)
« Renouvellement Urbain » sur le centre ancien de Niort



Durée des programmes : **2023 -2028**

Ces deux dispositifs permettent de coupler les aides de l'Etat, à des aides de l'Agglomération du niortais et de la Ville de Niort.

Ils sont à destination **des propriétaires** (occupants, bailleurs et copropriétaires)

Les aides peuvent concerner :

- **Les économies d'énergie**
- **L'habitat indigne**



1. Rénovation des bâtiments : des dispositifs financiers coordonnés par Niort agglo

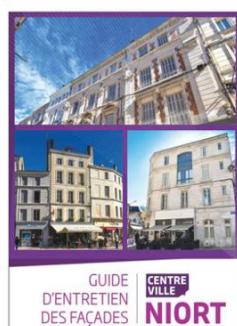
Parcours des propriétaires :



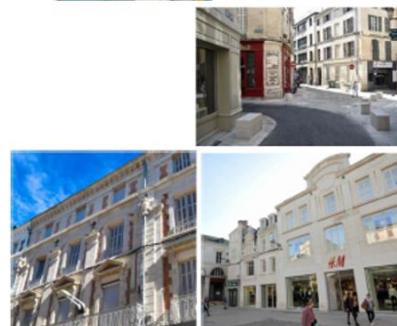
2. Rénovation des façades : un Plan Façades porté par la Ville

Un arrêté préfectoral du 29 décembre 2011 inscrit la Ville De Niort sur la liste des communes autorisées à faire procéder au ravalement des façades des immeubles.

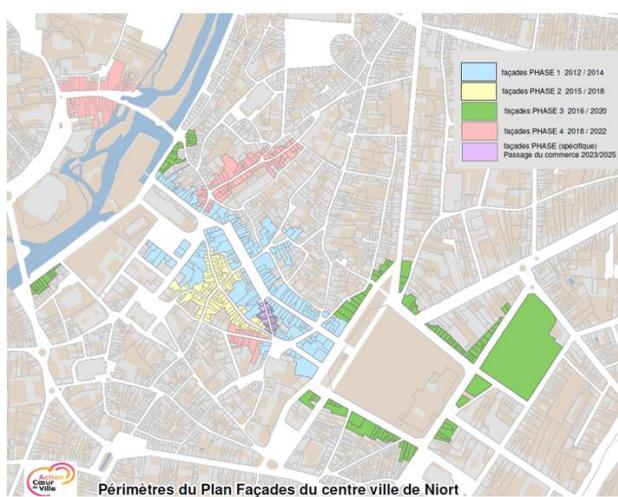
L'objectif est de lutter contre la dégradation d'une partie du patrimoine bâti privé, très souvent inhabité, qui altère l'image du centre-ville.



Ce guide d'entretien des façades est envoyé à chaque propriétaire concerné par un « plan Façades ».



2. Rénovation des façades : un Plan Façades porté par la Ville



Le Plan Façades se déclenche par phases en lien avec la requalification des espaces publics (à ce jour 5 phases ont été concernées).

Les propriétaires d'une maison ou d'un immeuble situés dans ce secteur, dont la façade n'est pas en bon état de propreté (pierreries salies, huisseries à repeindre...) reçoivent un courrier les informant de leurs obligations.

Environ 600 façades ont été concernées par une prescription.

78% ont été rénovées à ce jour.



3. Quelques autres dispositifs de lutte contre l'habitat dégradé

→ Le **0806 706 806** pour les locataires, propriétaires, voisins ou toute personne concernée :

Pour alerter les autorités sur des logements présentant des risques pour la santé et la sécurité :

- moisissures, défaut de ventilation, absence de chauffage, défauts électriques... (incombe au propriétaire)
- problème de comportement, incurie, absence d'entretien... (incombe au locataire)

Pour obtenir des conseils et être orienté vers les services compétents.

→ **Un Service Communal d'Hygiène et de Santé** (05 49 78 74 82) qui réalise les visites de contrôle suite aux signalements, et peut mettre en demeure de réaliser les travaux.

Au préalable : toujours adresser un courrier en recommandé à son propriétaire (il dispose d'un délai de 1 mois pour répondre)

3. Quelques autres dispositifs de lutte contre l'habitat dégradé

Le dispositif de « Permis de louer » : avant toute mise en location d'un logement situé dans le périmètre d'application du Permis de louer, le propriétaire doit en demander préalablement l'autorisation à la CAN.

Visites systématiques réalisées par le Service Communal d'Hygiène et de Santé, environ 110 contrôles / an.



3. Quelques autres dispositifs de lutte contre l'habitat dégradé

L'ORI : (Opération de Restauration Immobilière)

Depuis l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique de mai 2025 une quatrième ORI porte actuellement sur 16 immeubles du centre ville de Niort. L'objectif est une remise en habitabilité de ces logements. Les propriétaires sont mis en demeure de réhabiliter les logements, ou de vendre, sinon il y a expropriation.



Question : pourquoi ne pas étendre l'effacement de réseaux lors des rénovations des façades ?

Réponse : Cela représente un coût important. Il y a une différence entre l'effacement et l'enfouissement dans le sol. En fonction des rues, il n'y a pas la place. L'effacement se travaille sur la façade. Pour la rue Saint - Gelais un travail très pointu a été mené. Une fois qu'elle sera requalifiée, il y aura certainement un plan façade de mis en place.

Projet d'embellissement de trottoirs en pied de façade des propriétés

Dominique Six informe qu'un projet similaire a été mis en place dans l'impasse Brun – Puyrajoux et que le service de la propreté urbaine a capitalisé l'expérience développée sur la rue Saint - Jean.

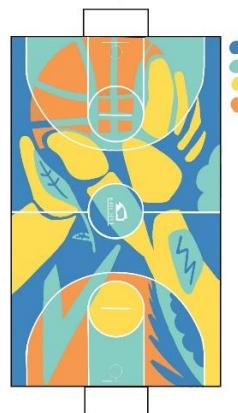
Un nouveau projet est initié par une demande collective des riverains des rues Balaclava, 4 août et 4 septembre. Une réunion est prévue sur place le vendredi 14 novembre avec le service de la propreté urbaine de la Ville de Niort et l'adjoint à la vie participative.

City stade

Le déplacement du city stade d'Espinassou au 6 rue Pierre de Coubertin est fait. Les aménagements sportifs sont installés. Le chantier jeunesse avec l'artiste TAMSIR pour la peinture du sol est en cours.

Philippe Terrassin indique que les jeunes se sont déjà appropriés cet espace.

Romain Dupeyrou précise que ce projet s'inscrit dans une logique d'inclusion des jeunes sur le territoire, notamment des jeunes filles pour que les terrains sportifs soient utilisés par l'ensemble du public.

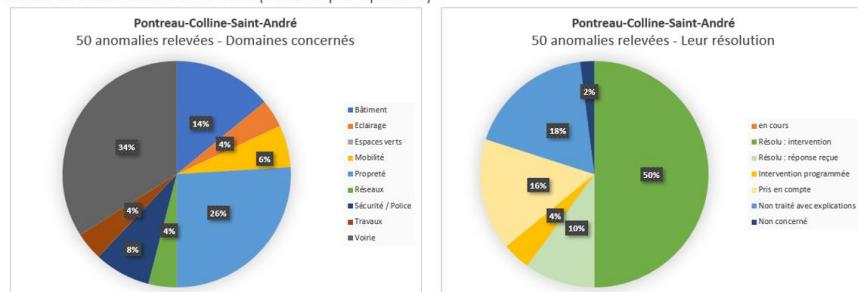


Diagnostic en marchant

Philippe Terrasson présente le bilan du diagnostic réalisé en mars.



3 diagnostics au printemps 2025 : Colline Saint André / Clou Bouchet / Tour Chabot Gavacherie.
Total : 130 anomalies relevées (30 à 50 par quartier)



Quelques exemples



Rue de la Rouillère : Plaques béton abîmées

2

Question : est - ce qu'il pourrait y avoir des diagnostics organisés sur d'autres sites du centre-ville ?

Réponse : en fonction des besoins spécifiques, cela peut s'envisager mais tous les partenaires ne seront pas réunis comme pour le Pontreau Colline St André car c'est un quartier prioritaire et que la démarche s'inscrit dans le contrat Ville.

Question : quand cela sera programmé ?

Réponse : étant en période de réserve électorale, il est difficile de se projeter.

Philippe Terrasson indique aux participants qu'en cas d'anomalies constatées dans le quartier, ils peuvent :

- Participer aux diagnostics en marchant (printemps, automne) : dates envoyées aux acteurs de quartier par mail et indiquées dans le vivre à niort.
- Envoyer un mail à : gup@mairie-niort.fr

Pour rappel, l'interlocutrice est Soizic PAUTRET, elle est joignable au 05 49 78 75 44 et 07 62 65 47 13.

Politique de la Ville - Convention ANRU - Quartier Pontreau Colline St André

❖ Rue St Gelais

Les travaux sont reportés en 2026 pour permettre un moment de respiration entre les différents chantiers sur ce secteur.

Question : quelle est la nature des travaux des rues St Gelais et Vieille Rose, et quel sera le délai ?

Réponse : il s'agit de la réfection complète de la chaussée, d'effacement de réseaux, de végétalisation, des plantations en pieds de façade, d'installation de PAV. L'idée est d'être dans le même état d'esprit de rénovation entre la rue basse jusqu'à ce quartier. Il y aura au moins un an de travaux avec différents phasages. Une information sera redonnée aux riverains au printemps

Remarque : la rue Yver n'est pas large, les voitures s'y stationnent beaucoup car c'est gratuit. Il y a aussi des voitures ventouses et une vitesse excessive.

Réponse : les voitures ventouses doivent être signalées à la police municipale.

❖ Rue Brémaudiere et rue Jules Ferry

Dominique Six précise que les projets de ces deux rues ne sont pas complètement finalisés. Les travaux interviendront après les travaux des pieds d'immeubles du Pontreau. Les commerçants comme la pharmacie et l'Intermarché ont été impactés par les récents travaux, une pause semblait aussi nécessaire.

❖ Rue Maréchal Leclerc

Les dernières barrières vont être retirées et permettront la réouverture de places de stationnement. Dominique Six indique qu'il y a eu en effet un déchaussement de pavés et qu'il a fallu y remédier. L'idée est d'avoir un stationnement perméable et de ramener la nature dans cette rue. Les pavés ont été récupérés sur le chantier de la gare.

❖ Aménagement des pieds d'immeuble du Pontreau

Le démarrage des travaux d'aménagement est en pause. En effet, il pourrait y avoir sur ce secteur un développement de réseaux de chaleur urbains avec l'installation d'une chaufferie.

La ville de Niort a repris la gestion de ce réseau jusqu'à maintenant piloté par DSH.

Objectifs d'un développement de réseaux de chaleurs :

- Décarboner le territoire : substituer le gaz des chaufferies au profit d'Energies Renouvelables et/ou de Récupération
- Garantir un prix de la chaleur commercialisable pour le plus grand nombre d'usagers

Question : est – il prévu de développer le froid ?

Réponse : à ce jour, la Ville se concentre sur le développement du réseau de chaleur mais dans le budget annexe, il est inscrit « réseau de chaleur et froid » donc les élus l'ont à l'esprit.

Déploiement du tri des déchets sur l'espace public par le service propreté urbaine de la ville

Dominique Six indique que cette action a été déployée en 2023 avec la volonté de mettre le tri sur l'espace public (poubelles de rue) comme il est fait à la maison. C'est devenu une obligation pour les collectivités au 1^{ER} janvier 2025. Peu de villes en France l'ont déployé.

100% du territoire a donc été couvert avec 2 modèles de tri :

- Bi-flux : Emballages / Ordures ménagères
- Tri-flux : Emballages / Ordures ménagères / Verre

Les objectifs :

- ✓ Objectif n°1 : rationaliser les modèles de corbeilles sur la ville (14 différents)
- ✓ Objectif n°2 : valoriser au maximum plus de 200 tonnes de déchets collectés par an via les corbeilles de rue
- ✓ Objectif n°3 : tenir compte des obligations de la loi AGEC : déploiement du tri sur l'espace public avant le 1^{ER} janvier 2025

C'est une action qui contribue au programme Niort durable 2030 avec le défi 4 « une ville sobre vers des modes de vie, de production et de consommation responsables. »

Les objectifs du programme :

- ✓ 65% des déchets municipaux valorisés en 2025 et 70% à l'horizon 2030
- ✓ 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030

2 modèles déployés – 480 points de collecte



Modèle bi-flux

Emballages/ OM - Emballages/ verre



Réemploi des corbeilles du Centre-ville

(ici au parc Camille Richard à Souché)

Communication et signalétique



Dominique Six complète ses propos en indiquant qu'il n'y a pas d'offre de tri systématique du verre :

- ✓ Maillage du territoire avec les points d'apport volontaire déjà existant
- ✓ Manutention plus complexe pour les agents (poids, risques coupure)
- ✓ Tri du verre déployé sur les secteurs où les agents en ramassaient déjà régulièrement : espaces de pique-nique avec une vingtaine d'espaces équipés

Sur les zones naturelles, il y a une suppression des corbeilles :

- ✓ Principe de conserver ses déchets jusqu'à la prochaine corbeille ou pour les jeter en rentrant chez soi (concept de la gestion des déchets en randonnée)
- ✓ Test d'implantation zones Zéro déchets : aire de jeux Saint-Liguaire, Jardin des plantes, espace pétanque Mirandelle.

Question : l'objectif des 65 % à atteindre en 2025 est – il atteint ?

Réponse : à ce jour Dominique Six ne peut pas le dire, le bilan 2025 n'est pas fait.

Remarque : l'éteignoir sur les poubelles bi-flux est problématique quand il y a du vent car les braises peuvent aller dans le contenant du jaune ou s'envoler ailleurs.

Réponse : des cendriers de poche sont disponibles auprès du service vie participative, il ne faut pas hésiter à les contacter.

Question : des poubelles enterrées sont en cours d'installation à Boulevard Main, à Port Boinot et place du Port. Est - ce que les poubelles classiques seront retirées car elles sont très gênantes ?

Réponse : Pour les rues Villersexel et Maréchal Leclerc, des points de collectes enterrés ont été installés. Il y a quinze jours à leur ouverture, des agents de prévention sont allés chez l'ensemble des riverains pour expliquer cette solution de proximité. Ils peuvent continuer à conserver leurs bacs mais ils doivent les rentrer à leur domicile. Si les bacs restent sur les trottoirs, ils seront confisqués. Cette même méthode sera appliquée pour les nouveaux sites.

Présentation de la nouvelle application « montri »

Philippe Terrasson présente la nouvelle application « montri ». Il souhaiterait y intégrer une captation vidéo des saynètes jouées lors du spectacle sur le tri des déchets.

Question : la collecte des bacs est – elle gratuite ?

Réponse : oui, comme la carte pour les 24 passages en déchetterie, le retrait des encombrants à la demande. Il y a beaucoup de service qui facilitent le travail de tri et de collecte.

Philippe Terrasson indique aussi qu'il est possible d'installer des composteurs collectifs. Sur le Pontreau, il y a eu un gros travail de réalisé avec les habitants pour l'installation d'un composteur puis d'un deuxième. L'association Vent d'Ouest accompagne ces initiatives.

Les déchets municipaux de cantine et les bureaux de la mairie bénéficient aussi d'un composteur collectif à proximité de la mairie.

Montri c'est quoi ?



- Appli web et mobile pour gérer vos déchets
- Appli pour améliorer le service public et accompagner les usagers
- Faciliter l'accès à l'information grâce à un outil simple
- Faire de la prévention de proximité et ciblée
- Répondre de manière proactive aux besoins des usagers
- Renforcer notre engagement et notre efficacité auprès des usagers

niortagglo
Agglomération du Niortais

31/10/2025

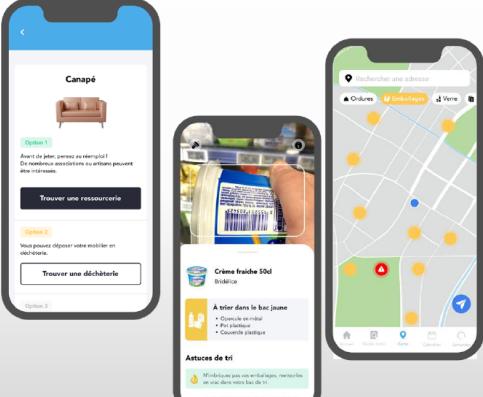
2

Du côté de l'usager : comment je m'en empare ?

Je télécharge l'appli gratuitement

Je peux ainsi :

- Accéder au guide de tri
- Connaître mes jours de collecte
- Connaître les déchèteries de proximité (horaires d'ouverture et flux non acceptés)
- Connaître la localisation des bornes d'apport volontaire
- Signaler un bac volé ou perdu
- Commander un nouveau bac
- Suivre l'actualité de la prévention (nouvelle structure de réemploi, gestion des déchets verts à domicile...)



niortagglo
Agglomération du Niortais

31/10/2025

3

Signalements

Formulaires et signalements

Contribuez à rendre votre commune plus propre et plus durable en signalant des incidents (borne cassée, dépôt sauvage, anomalie de collecte etc.).

Grâce à l'application Montri c'est possible en quelques clics !



31/10/2025

4

niortagglo
Agglomération du Niortais

NIORT CANOPEE 2030 PLANTATIONS

Dans le cadre de Niort CANOPEE 2030, 60 000 plantations et plusieurs chantiers sont envisagés. Récemment il y a eu la généralisation de l'expérimentation « J'adopte un arbre » dans un programme en faveur des pollinisateurs sauvages en partenariat avec Vent d'Ouest. 150 arbres fruitiers ont été offerts aux habitants. L'opération sera reconduite en 2026.

Les nouveaux projets pour 2025 / 2026 :

- ❖ **La cour de l'école Jules Ferry**



❖ La place Denfert Rochereau

53 arbres plantés d'ici la fin de l'année et 11 arbres conservés. Cette place était entièrement recouverte de bitume. La statue est revenue, le CSC a réaménagé dans les locaux complètement réhabilités. Il y aura prochainement une pépinière de santé qui accueillera des jeunes professionnels de santé au terme de leur formation.



❖ Le cimetière de Buhors

LE CIMETIERE DE BUHORS (Centre-ville)

La gène occasionnée par les Charmes taillés en topiaire

- Ceux dans l'allée centrale placés devant les tombes, gênent le recueillement des familles (1).
- De plus, leur circonférence trop importante empêche la circulation des engins, (2).
- Ils coûtent très cher en entretien (2 700 € TTC/ an à la collectivité).



LE CIMETIERE DE BUHORS (Centre-ville)

Requalification paysagère

- Abattage de Charmes gênants et de Thuja dépréssissants
- Valorisation de 15 arbres taillés en topiaire au cœur du carrefour paysager
- Plantation de 22 arbres supplémentaires en port libre :
- 17 Charmes en port libre dans les allées et le « carrefour paysager »
- 5 arbres décoratifs : 2 Arbres de Judée, 2 Cerisiers japonais, 1 Pommier à fleurs, l'ensemble agrémenté d'arbustes, sous forme de bosquets

=> Coût d'investissement : 45 000 € TTC

=> Coût économisé en fonctionnement : 1 200 € /an



LE CIMETIERE DE BUHORS (Centre-ville)

Image d'intention allée principale et « carrefour paysager »



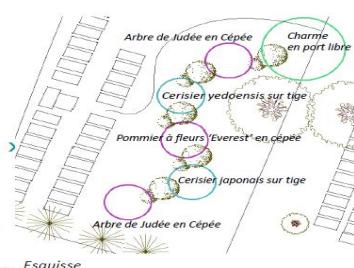
Etat actuel

LE CIMETIERE DE BUHORS (Centre-ville)

Image d'intention pelouse « carré des Sœurs »

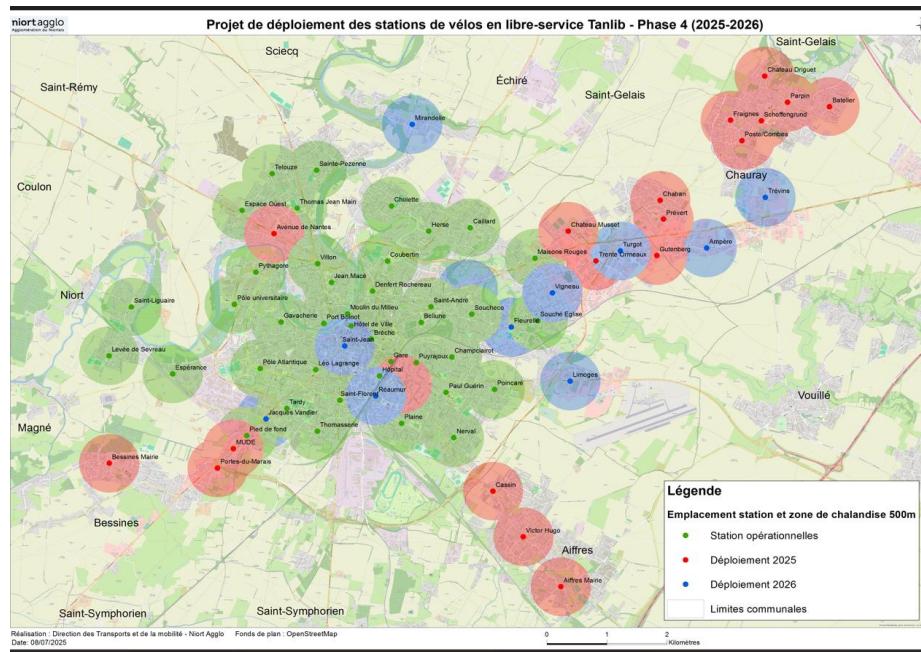


Etat actuel



Projet de déploiement des stations de vélos en libre – service tanlib

Karl Breteau informe que depuis le 1^{er} septembre tanlib est en partenariat avec l'application Geoveloo qui propose les meilleurs itinéraires cyclables.

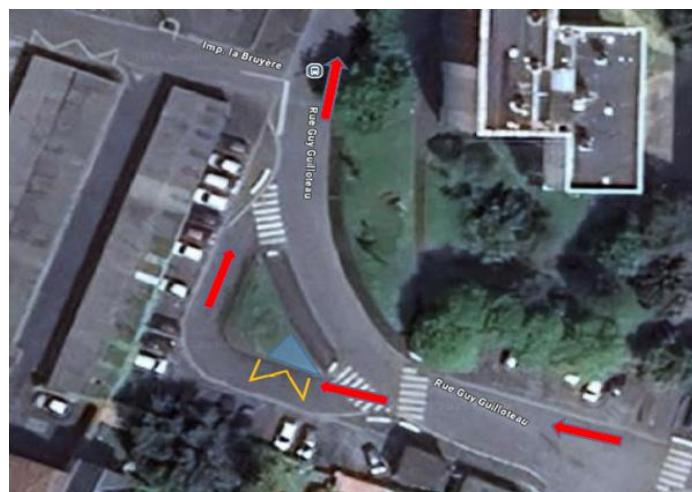


Hervé Gérard indique que c'est une application française développée à Tours. Elle est participative car les infrastructures réalisées et les futures y sont insérées au fur et à mesure.

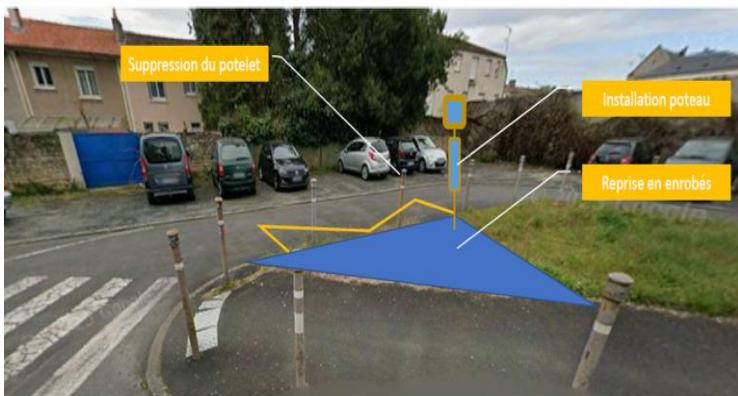
Arrêt Guilloteau - Navette colline Saint - André

L'extension du circuit de la navette Colline Saint - André et des nouvelles dessertes des arrêts Coubertin et Guilloteau est mise en place depuis le premier septembre. Lors d'un diagnostic en marchant, il a été indiqué la trop grande proximité entre les arrêts Coubertin et Guilloteau, d'où la proposition d'aménagement ci-dessous :

Utilisation du terrain plein de la contre allée



Aménagement envisagé



A noter qu'à l'arrêt Roulière, il y sera fait un arrêt pour personnes à mobilité réduite car l'usage des deux places de stationnement minute n'est pas respecté.

Remarque : des habitants ont fait remonter que les navettes ne fonctionnaient pas.

Réponse : lors des travaux la navette a connu des interruptions ou des départs mais la circulation est maintenant rétablie et le service prolongé jusqu'au Pontreau.

2. Animations

Participation des acteurs de quartier au grand nettoyage niortais le samedi 20 septembre

Karl Breteau indique que 8 quartiers sur 9 ont participé à cet évènement durant lequel ont été collectés :

- 40 kg d'emballage
- 48 kg d'ordures ménagères
- 39,4 kg de verre
- Environ 6000 mégots
- 1,15 kg DEEE



Théâtre interactif « tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le tri des déchets sans jamais oser le demander »

Karl Breteau indique ce projet est né d'une initiative des habitants de la vie de quartier centre-ville et intégrée au Lab' précédent « Niort Ville propre ». Il remercie le groupe de travail pour leur investissement.

Brigitte, référente de ce groupe rappelle que ce projet mené pendant un an, a fait suite aux différentes visites organisées par le service vie participative et à leur questionnement quant au tri des déchets. Les acteurs de quartier ont donc écrit les saynètes. Celles-ci ont été mises en scène par la compagnie Idéosphère le dimanche 12 octobre. Après chaque saynète jouée, la parole était laissée au public pour qu'ils répondent aux questions, puis aux « experts » de Prévalec (Agglo) et du service de la propreté urbaine (Ville de Niort).

104 personnes ont assisté à ce spectacle.



La prochaine réunion du groupe de travail « environnement » est fixée au mardi 25 novembre à 18h15 au CSC Centre – Ville (rue de Fontenay).

Le téléthon

Karl Breteau précise que les nouvelles actions organisées peuvent être référencées. Il faut les faire remonter auprès du service vie participative. Comme l'année dernière, il y aura fin janvier une remise officielle des dons.

Fête de Noël, le JEUDI 18 DECEMBRE avec le CSC centre-ville, l'APE Paul Bert et le GEM

Karl Breteau rappelle qu'il y a pour Noël un riche programme d'animations dans tous les quartiers de la Ville. Pour le square Aliénor d'Aquitaine, vous êtes invités à :

16h : goûter et animations

17h30 : chorale des enfants de l'école Paul Bert

18h : départ de la déambulation vers l'esplanade de la Brèche

18h45 : spectacle de feu « intrépide dompteuse de feu » avec la Compagnie Okazoo

Remarque : cette animation est programmée le même jour que le Noël du Pontreau.

Réponse : il y a douze animations à programmer sur une courte période, le maximum est fait par le service pour éviter les chevauchements. A noter que les spectacles pour ces deux évènements ne sont pas aux mêmes horaires. Le spectacle du Pontreau se joue entre 16H et 18H alors que le spectacle de feu à la Brèche est programmé à 18H45.

Projet de création d'une boîte à livres au square Aliénor d'Aquitaine

6 ateliers participatifs seront animés par la plasticienne Carine PICOTIN en partenariat avec l'association BAZAR etc, le CSC centre-ville (les enfants de l'aide aux devoirs, les habitants et des acteurs de quartier).

Dates prévisionnelles les vendredis entre 16H ET 18H du 27/02 au 3/04.



3. Lab'2025 – 2027

Les élus rappellent la thématique du nouveau lab' « **bien vivre ensemble dans l'espace public** » qui fut déclinée en 3 soirées de concertation citoyenne :

- ✓ Les jeunes dans l'espace public
- ✓ Se parler dans l'espace public
- ✓ Manger bouger dans l'espace public

Les prochains rendez – vous à noter :

- ✓ Atelier « **balade et pique-nique** » : prochaine rencontre le lundi 13 octobre à 14h à la maison des associations à Sainte Pezenne (repérage parcours) et le jeudi 15 janvier à 17h45
- ✓ Atelier « **événement culturel jeunesse** » : mercredi 15 octobre à 17H45 au CSC de Part et d'Autre
- ✓ **Modification « des noms des arrêts de bus »** : mercredi 26 novembre à 17H45

Remarque : l'arrêt Musée Agesci se situe au Pontreau et non à proximité du musée ce qui prête à confusion.



4. Les temps forts

forts

| Temps fort de la Vie Participative | Temps festif de Noël | Plantations avec Créeateur de forêt |
|--|--|--|
|  |  |  |
| 24 novembre à 18h à l'hôtel de ville | 18 décembre De 16h à 19h | 28 janvier de 10h à 12h Vallée Guyot |

Romain Dupeyrou annonce le lancement des festivités de noël en centre-ville le 29 novembre. Le donjon étant en travaux, la projection sera maintenue mais sur un autre site.

5. Temps d'échange

Questions : quel sera le devenir de la cave médiévale sous la Maison France Service au Pontreau ? qu'en est – il de la préservation de la pierre « en danger » datant de 1491 située sur la façade de l'église Notre Dame ? Sera – t – elle remplacée puis exposée au musée ?

Réponse : L'accès à la cave est conservé, indépendant et indiqué par une pose de pavés en arc de cercle. Concernant la pierre, cette demande est déjà remontée à Monsieur le Maire, sujet auquel il est sensible.

Remarque : Daniel Courant est très surpris et trouve anormal de ne pas avoir accès aux rapports archéologiques liés aux fouilles pour lesquelles la municipalité dépense une somme importante. Les objets trouvés pendant les fouilles sont déplacés à Poitiers et il n'arrive pas à avoir de retours écrits.

Question : est – ce que des suites ont été données aux riverains de la rue de Bessac concernant les demandes émises aux réunions précédentes ?

Réponse : le marquage 30 au sol a été refait. Cette rue sera traitée en même temps que la rue Baugier et au moins jusqu'à la rue Gustave Eiffel.

Question : est-ce que le panneau installé à la Brèche dans le cadre du projet citoyenneté pourrait - être de nouveau installé ?

Réponse : le panneau réalisé par les collègiens est exposé à Fontanes. En fonction des besoins, il pourrait - être ramené en centre-ville.

Remarque : dans les rues piétonnes, la sécurité du piéton est mise à mal entre les vélos et les trottinettes qui y roulent très vite.

Réponse : des arrêtés ont été pris et des verbalisations sont réalisées par la police municipale.

Romain Dupeyrou précise qu'ils ont reçu un héritage piéton en 2014 au niveau de la rue Ricard et qu'il faudrait refaire en effet des expérimentations pour revoir la mobilité douce. En 2014, la question du vélo ne se posait pas. En 2020, il a fallu s'interroger sur la place du vélo en ville et aujourd'hui encore il faut se réinterroger sur les pratiques car la société et son mode de vie évoluent.

Hervé Gérard complète ces propos en indiquant qu'un travail est mené avec les associations pour éviter les accidents aux sorties des commerces des rues Ricard et Victor Hugo.

Philippe Terrassin communique sur le nouveau projet national qui oblige à la suppression des places de stationnement aux abords (5 mètres) des passages piétons. Tous les aménagements nouveaux sont donc concernés.

Remarque : une place de stationnement est pourtant encore en place alors que le projet Gare vient de se terminer.

Réponse : les élus vont interroger le service concerné.

Question : quelles solutions sont envisagées pour le stationnement sur le secteur Pontreau le jour de match ? Les nombreux stationnements gênants sur les trottoirs sont dangereux pour les riverains et les familles utilisateurs du gymnase à proximité.

Réponse : c'est une vraie difficulté. Le club travaille avec ses partenaires et mène un important travail de sensibilisation. Des solutions avec le Conseil Départemental et Intermarché ont déjà été trouvées. Des moyens sont mis en place comme des navettes mais il faudrait aussi que les personnes viennent davantage à pied. Des verbalisations sont aussi faites.

Laëtitia SORNET

*Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens
Ville de Niort*